

**CONVENTION DU FORUM D'OC
SAINT MAXIMIN le 14 Avril 2018**

COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE, POUVOIRS LOCAUX

Compte rendu de commission

Thème de la Convention : Promouvoir l'occitan-langue d'oc dans les programmes d'action des Parcs naturels.

Présidents de commission : Glaudi HOLYST – Miquèu BENEDETTO

La Commission s'est réunie en présence de participants extérieurs impliqués dans les Parcs naturels :

- Mme Suzanne GIOANNI co-directrice du PRN du Verdon
- M. Hervé GUERRERA ancien Conseiller Régional, Prédésent de l'Oustau de Prouvènço à Aix en Provence
- Mme MEJAN référente pour le PRN des Baronnie
- M. Michel BUISSON du CREDDO de Graveson, référent du PRN des ALPILLES
- M. Michel ARNAUD de l'IEO membre de la commission culture du PRN de la SAINTE BAUME
-

Après présentation des participants, les échanges avec les retours d'expérience, la commission retient que :

1/ des actions dans le cadre de la promotion de l'occitan-langue d'oc sont déjà menées dans les Parcs, mais pas abouties, ou qu'elles manquent de visibilité.

2/ pour le cas et l'exemple du Parc du VERDON, il y a un manque de l'expression de la culture provençale par absence de représentants / référents suffisant. Malgré tout le Parc reste à l'écoute, et s'implique avec son personnel compétent (3 locuteurs dans le personnel du Parc).

3/ au témoignage des présents, plusieurs Parcs sont "refroidis" par les querelles entre les mouvements impliqués dans la défense de la langue, querelles qui sont restées souvent dans les mémoires. Volonté des Parcs de satisfaire le maximum de monde et donc de ne pas donner le sentiment qu'ils prennent parti.

3/ il y a un complexe de "l'expression provençale" devant les structures des Parcs (techno-structures) où le volontariat associatif n'a pas les moyens souvent de s'impliquer autant qu'il le faudrait.

4/ les atouts de la présence de l'occitan-langue d'oc dans les Parcs sont conséquents et ils mériteraient d'être utilisés :

- intérêt formel du touriste qui a le sentiment de découvrir en profondeur le territoire
- réveil d'un sentiment d'appartenance à un territoire pour les habitants du Parc qui ont entendu la langue dans leur enfance
 - fait générateur d'un soutien et d'une implication de leur part aux actions des associations qui défendent l'occitan-langue d'oc
 - identification possible de "locuteurs – mémoires" qui restent cachés (timidité – désabusés)
 - réveil favorisé de l'acte de transmission de l'ancêtre à son descendant, réactivation de la transmission familiale, problème majeur de la perte des langues régionales
- facteur d'intégration sociale (pour le néo-Provençal, le milieu défavorisé au plan culturel, etc.)
- participe à la mise en valeur du caractère identitaire d'un territoire, ce qui est favorable entre autre à l'économie de production locale qui cherche toujours à se démarquer.
- L'action d'un Parc dans la présence de la langue régionale est un bon soutien au niveau des scolaires qui plus ou moins reçoivent encore une sensibilisation en classe (enlève le caractère virtuel d'un enseignement qui n'aurait pas de présence dans la vie de tous les jours)

En conclusion, nécessité de mettre en place une action concertée pour aller à la rencontre des Parcs naturels (identification de référents) et faire remonter "l'expression provençale" qui est insuffisante, sachant que la période est très favorable dans la mesure où plusieurs Parcs vont renouveler les chartes qui guident leur action.

Glaudi HOLYST
Miquèu BENEDETTO